

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CANADA LIMITÉE

SOMMAIRE DU PLAN D'ENTREPRISE

2006-2007 À 2010-2011



Table des matières

Sommaire.....	1
1. Société immobilière du Canada limitée	2
1.1 Introduction	2
1.2 Mandat	2
1.3 Profil de l'entreprise.....	2
1.4 Priorités stratégiques pour la période du plan.....	3
1.4.1 Explorer les possibilités dans le cadre du mandat.....	3
1.4.2 Maintenir l'excellence en matière de gouvernance d'entreprise.....	3
1.5 Objectifs généraux et objectifs de rendement de la SICL en 2006-2007	4
1.6 Évaluation du rendement de la SICL en 2005-2006.....	4
1.7 Dividendes	5
2. Société immobilière du Canada CLC limitée (SIC).....	7
2.1 Mandat	7
2.2 Profil de l'entreprise.....	7
2.3 Analyse du contexte commercial externe.....	8
2.4 Priorités stratégiques pour la période du plan	12
2.4.1 Engagement plus vigoureux en matière de développement durable	12
2.4.2 Appuyer les améliorations au processus de transfert des biens immobiliers.....	15
2.4.3 Aborder les enjeux entourant les transferts immobiliers et les Autochtones.....	15
2.4.4 Tirer profit du rôle de la Tour CN à titre d'emblème national	16
2.5 Objectifs et mesures de rendement de la SIC pour l'exercice 2006-2007	17
2.6 Évaluation des ressources de l'entreprise.....	17
2.6.1 Ressources humaines	17
2.6.2 Ressources informatiques	19
2.6.3 Ressources financières	19
2.6.4 Gestion des risques de l'entreprise et contrôles internes	20
2.7 Évaluation du rendement de la SIC pour l'exercice 2005-2006.....	21
3. Tableau financier	22
3.1 Société immobilière du Canada CLC limitée.....	22
3.1.1 État des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie, de 2005-2006 à 2010-2011	22
Annexes	23
Annexe A Objectifs généraux et objectifs de rendement de la SICL pour l'exercice 2006-2007	23
Annexe B Évaluation du rendement de la SICL pour 2005-2006	24
Annexe C Objectifs généraux et objectifs de rendement de la SIC pour l'exercice 2006-2007	25
Annexe D Évaluation du rendement de la SIC pour l'exercice 2005-2006	29



Sommaire

Société immobilière du Canada limitée

Par l'entremise de ses filiales, la Société immobilière du Canada limitée (SICL) continuera de réaliser le mandat sur le plan des orientations qui lui a été confié par le gouvernement du Canada (le gouvernement) lors de sa réactivation en 1995 afin « d'optimiser la valeur financière et communautaire de certaines propriétés excédentaires du gouvernement fédéral pour en tirer la valeur optimale pour les contribuables canadiens et de détenir certains biens immobiliers ». Les activités de l'entreprise respectent les objectifs des politiques du gouvernement et contribuent à la gestion judicieuse de ses ressources immobilières.

Tel qu'indiqué dans le présent sommaire du plan d'entreprise, les principales priorités stratégiques de la SICL pendant la période quinquennale de planification consistent à explorer les possibilités définies par son mandat et à maintenir le niveau d'excellence en gouvernance d'entreprise.

Société immobilière du Canada CLC limitée

Pour la filiale de la SICL, la Société immobilière du Canada CLC limitée (SIC), les principales priorités stratégiques durant la période du plan consistent à renforcer son engagement en matière de développement durable, à appuyer les améliorations au processus de transfert des biens immobiliers, à aborder les enjeux touchant aux transferts de terrains et aux groupes autochtones, de même qu'à faire la promotion de la Tour CN à titre de symbole national.

Au cours de la période de cinq ans visée par le plan, la SIC prévoit que ses projets généreront les avantages suivants pour les collectivités locales et les contribuables canadiens :

- 19,9 millions de dollars versés au gouvernement sous forme de dividendes;
- 74,7 millions de dollars versés au gouvernement et à des sociétés d'État, sous forme d'acquisitions en liquide et de remboursement d'effets à payer pour des propriétés;
- 436,2 millions de dollars investis par la SIC en immobilisations, incluant des investissements en assainissement environnemental; et
- 48,9 millions de dollars versés au gouvernement fédéral en impôt fédéral sur le revenu (du total de 48,9 millions de dollars, un million est destiné aux impôts provinciaux).

Les prévisions financières de l'entreprise par rapport au budget de l'exercice se terminant le 31 mars 2006 sont présentées ci-après :

	En millions de dollars	
	Prévisions	Budget
Ventes de propriétés	62,7	50,5
Attractions, aliments et boissons (brut), Tour CN	44,9	46,1
Bénéfice avant impôts	15,7	12,7
Dépenses affectées aux propriétés	68,7	57,8
Flux de trésorerie avant remboursement		
d'effets à payer et dividendes	(16,7)	(30,9)
Frais généraux et administratifs	22,0	21,7



1. Société immobilière du Canada limitée

1.1 Introduction

La structure du sommaire du plan d'entreprise reflète le statut de société de portefeuille de la Société immobilière du Canada limitée (SICL), qui détient trois filiales en propriété exclusive : la Société immobilière du Canada CLC limitée (SIC), Parc Downsview Park Inc. (PDP) et la Société du Vieux-Port de Montréal Inc. Ces deux dernières sociétés rendent compte distinctement de leurs activités au Parlement du Canada par l'intermédiaire du ministre d'État (Infrastructure et Collectivités) (le ministre), comme s'il s'agissait de sociétés d'État mères. Par conséquent, PDP et la Société du Vieux-Port préparent et présentent, de manière autonome, leurs propres plans d'entreprise.

La SICL ne possède pratiquement pas d'actifs ni de ressources, à l'exception des actions de ses filiales. Bien que PDP et la Société du Vieux-Port soient des filiales de la SICL, elles exercent leurs activités dans des contextes commerciaux différents, et leurs objectifs commerciaux le sont tout autant. Le mandat sur le plan des orientations de la SIC partage le même objectif principal que celui de la SICL; la SIC constitue l'entreprise immobilière principale de la société mère. En conséquence, le présent plan d'entreprise décrit le rendement de la SICL et ses orientations stratégiques futures essentiellement dans la section portant sur la SIC.

1.2 Mandat

La mission juridique de la SICL, décrite dans ses lettres patentes de 1956, est très large et permet à l'entreprise d'acquérir, d'acheter, de louer, de détenir, d'améliorer, de gérer, d'échanger, de vendre, de faire valoir ou de disposer autrement de biens meubles et immeubles ou de tout intérêt à cet égard.

Le mandat sur le plan des orientations de la SICL, approuvé par le gouvernement du Canada (le gouvernement) lors de la reprise des activités de l'entreprise en 1995, précise le but principal de la SICL, qui consiste à assurer l'aliénation des biens immobiliers excédentaires de façon ordonnée et à des fins commerciales, afin de procurer la plus grande valeur possible aux contribuables canadiens, et de détenir certaines propriétés. Il stipule également qu'outre les considérations financières et stratégiques, le gouvernement peut exiger la prise en compte d'autres facteurs, notamment les points de vue des collectivités touchées et ceux des autres paliers gouvernementaux. En juin 2001, le mandat de la SICL, et plus spécifiquement celui de la SIC, a fait l'objet d'un examen et a été renouvelé par la suite.

La SICL et sa filiale, la SIC, doivent s'assurer que leurs activités cadrent avec ce mandat. Bien que la SIC doive se plier à la réglementation provinciale dans bien des cas, cette filiale respecte l'esprit des politiques fédérales en matière d'équité d'emploi, de langues officielles et du patrimoine. La description du mandat de la SIC se trouve à la section 2.1 du présent plan d'entreprise.

1.3 Profil de l'entreprise

À titre de société d'État mandataire, la SICL rend compte de ses activités au Parlement du Canada par l'intermédiaire du ministre. Par l'entremise de sa filiale non mandataire, la SIC, l'entreprise veille à la cession ordonnée de propriétés stratégiques excédentaires et demeure propriétaire ou



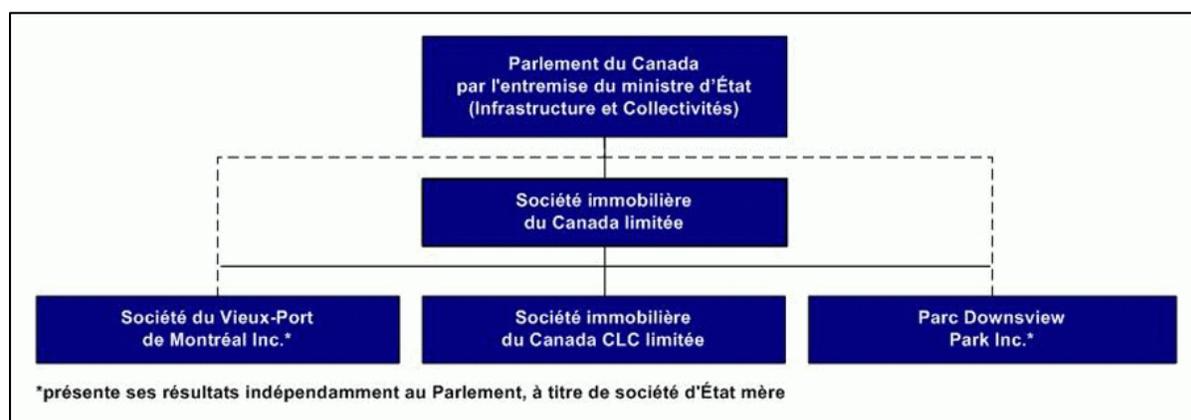
gestionnaire de certaines propriétés stratégiques comme la Tour nationale du Canada (Tour CN) à Toronto, en visant des objectifs financiers et communautaires. L'exercice de l'entreprise se termine le 31 mars

La SICL compte trois filiales en propriété exclusive :

- la SIC, société d'État non mandataire et principale filiale immobilière;
- Park Downsview Park Inc. (PDP), société d'État mandataire constituée en 1998 pour gérer et aménager les terrains de l'ancienne base des Forces canadiennes (BFC) Toronto pour en faire le parc Downsview, et qui présente ses résultats au Parlement à titre de société d'État réputée mère et mandataire; et
- la Société du Vieux-Port de Montréal inc., filiale mandataire chargée du réaménagement du Vieux-Port de Montréal, qui présente ses résultats au Parlement du Canada à titre de société d'État réputée mère.

L'illustration 1 présente la structure du rapport entre la SICL et ses filiales.

Illustration 1 : La SICL et ses filiales



1.4 Priorités stratégiques pour la période du plan

1.4.1 Explorer les possibilités dans le cadre du mandat

En mai 2005, le gouvernement a autorisé des pourparlers entre la SIC et la Société canadienne des Postes en vue de l'achat de l'ancien centre de distribution postal de 23,6 acres (9,5 hectares) situé au 1500, rue Ottawa, à Montréal.

1.4.2 Maintenir l'excellence en matière de gouvernance d'entreprise

Dans un contexte où les institutions gouvernementales sont soumises à l'examen public toujours plus vif, la SICL reconnaît que la gouvernance d'entreprise judicieuse et transparente continuera à contribuer à son succès à l'avenir. L'entreprise jouit déjà d'une bonne réputation dans ce domaine, comme le démontre sa nomination en 2004 à un panel de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) chargé de présenter des recommandations sur les pratiques



optimales de gouvernance des organismes d'État. Au cours des derniers exercices, l'entreprise amélioré ses pratiques de gouvernance et s'engage à les surveiller et à les améliorer continuellement, au besoin, au moyen de réunions du comité de gouvernance régulièrement prévues pour le conseil d'administration.

Le gouvernement s'intéresse également de très près à la question de la gouvernance des sociétés d'État. En février 2005, le président du Conseil du Trésor a publié un *Examen du cadre de gouvernance des sociétés d'État du Canada* qui contenait 31 mesures en vue d'améliorer la gouvernance et l'imputabilité.

La SICL appuie l'objectif de ces mesures et se conforme déjà à toutes celles d'entre elles qui la touchent. L'entreprise a l'intention de collaborer avec le gouvernement pour dégager les meilleurs moyens de respecter les autres mesures, étant donné ses caractéristiques spécifiques et le milieu d'affaires où elle évolue. L'entreprise continuera de participer aux consultations du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) sur les 31 mesures, y compris les moyens de veiller au recrutement de personnes dotées des compétences optimales dans le processus de nomination du président et premier dirigeant et des membres du conseil, tout en cherchant les moyens les plus efficaces de protéger l'autonomie des sociétés d'État commerciales.

Depuis l'exercice 2003-2004, la SIC, filiale de l'entreprise, a abordé la première étape d'un processus d'attestation des états financiers par le président et premier dirigeant et par le chef des services financiers. L'attestation de l'information est une expression de comptabilité et de gouvernance qui décrit l'attestation de base, ou première étape d'attestation par le président et premier dirigeant et le chef des services financiers que les états financiers présentent avec justesse la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de l'entreprise. L'entreprise a décidé d'attendre et d'évaluer les pratiques optimales avant de passer à l'étape suivante, comme l'attestation de ses contrôles financiers.

Tel que décrit à la section 2.6.4 du présent plan, la SIC a également instauré un registre de gestion des risques afin d'identifier et d'évaluer les principaux risques auxquels l'entreprise est exposée, de même que les méthodes visant à les gérer. La mise en oeuvre de ce cadre de gestion des risques est un processus continu qui a permis de dépister des enjeux comme la planification de la succession et la gestion des compétences, qui sont décrits à la section 2.6.1 du présent plan.

1.5 Objectifs généraux et objectifs de rendement de la SICL en 2006-2007

Les objectifs généraux et objectifs de rendement de la SICL pour l'exercice 2006-2007 sont décrits à l'annexe A et s'appliquent à l'exercice budgétaire de la période quinquennale de planification.

1.6 Évaluation du rendement de la SICL en 2005-2006

L'évaluation du rendement de la SICL pour l'exercice 2005-2006 figure à l'annexe B. La SICL procède régulièrement à des évaluations de rendement et tente de tirer des leçons autant de ses réussites que de ses échecs. Lorsque l'entreprise n'atteint pas ses objectifs poussés, les raisons de l'échec sont étudiées et des mesures sont prises en vue de les atteindre à l'avenir ou de ramener les attentes à des niveaux plus raisonnables.



1.7 Dividendes

Durant la cinquième année du plan, la SICL prévoit verser au gouvernement des dividendes totalisant 19,9 millions de dollars pour la période visée par le plan. L'entreprise disposera d'un solde de trésorerie de 52,0 millions de dollars à la clôture d'exercice, qui sera disponible pour le versement de dividendes durant l'exercice suivant.

L'entreprise continuera d'observer la politique de dividendes décrite dans le plan d'entreprise de 2002-2003 à 2006-2007. Dans le cadre de cette politique, les besoins en fonds de roulement sont généralement établis en fonction des liquidités dont la SIC a besoin pour ses activités d'exploitation et sont fixés en fonction des flux de trésorerie prévus pour les trois exercices suivants, déduction faite des remboursements d'effets à payer durant la même période.

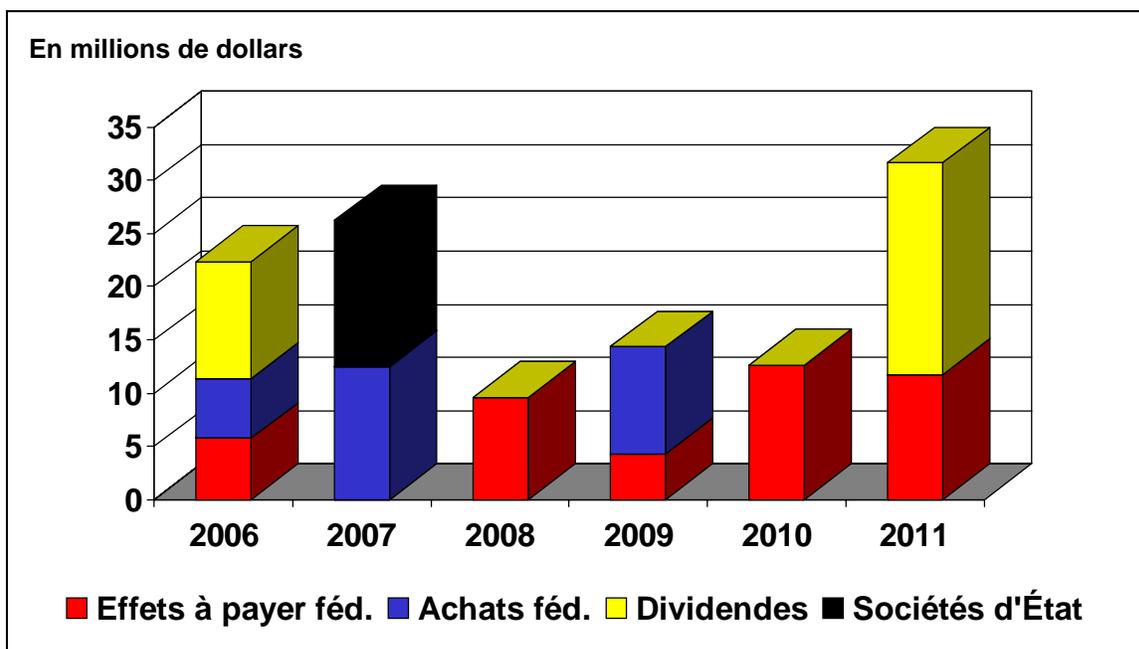
Afin de tirer le maximum des liquidités générées par les transactions et d'assurer une exploitation commerciale viable de l'entreprise, la politique de dividendes repose sur les principes ci-dessous :

- Un dividende est versé lorsque le solde de trésorerie à la clôture de l'exercice dépasse les besoins en fonds de roulement. Ceux-ci correspondent aux flux de trésorerie de l'exploitation courante pendant les trois exercices suivants, déduction faite des remboursements d'effets à payer.
- Le dividende versé au cours d'un exercice donné peut différer des prévisions figurant au budget de l'exercice précédent.
- Aucun dividende n'atteindra un montant exigeant un emprunt de la part de la SIC; dans le cadre de son exploitation, l'entreprise pourra cependant financer ses importants projets d'immobilisations à l'aide d'un financement externe approprié, selon les pratiques en vigueur dans l'industrie.

Durant l'exercice 2005-2006, le dividende versé était de 11 millions de dollars (pour l'exercice 2004-2005).



Illustration 2 : Distributions au gouvernement du Canada





2. Société immobilière du Canada CLC limitée (SIC)

2.1 Mandat

À titre de principale filiale immobilière de la SICL, la SIC a le même mandat que la société mère, soit de voir à l'aliénation des biens immobiliers excédentaires de façon ordonnée et à des fins commerciales, afin de procurer la plus grande valeur possible aux contribuables canadiens, ainsi que de détenir certaines propriétés. Ce mandat, qui lui avait été confié par le gouvernement en 1995, a été confirmé en 2001. La réalisation de la valeur optimale englobe la valeur financière, la stimulation économique et la contribution à la qualité de la vie dans les collectivités où l'entreprise exerce ses activités

La SIC veille à ce que l'ensemble de ses activités soit conforme à ce mandat des orientations politiques. La SIC veille également à maintenir la transparence de ses processus et à rester consciente de la conjoncture locale du marché immobilier. L'entreprise se charge essentiellement de propriétés stratégiques dotées d'un important potentiel d'aménagement, de propriétés nécessitant des travaux d'urbanisme novateur, de nouveaux zonages, de viabilisation ou d'assainissement environnemental, ou accompagnées d'enjeux délicats relativement à la collectivité ou au gouvernement

La SIC commercialise ses propriétés sur un vaste marché et recherche des offres concurrentielles dans la mesure du possible. L'entreprise continue en outre de respecter les critères de durabilité de l'environnement et voit au respect du patrimoine durant ses programmes d'aménagement.

2.2 Profil de l'entreprise

Pour réaliser son mandat tout en demeurant financièrement autonome, la SIC achète des propriétés à leur juste valeur marchande auprès des ministères et des organismes gouvernementaux, puis met en oeuvre des solutions immobilières novatrices tout en contribuant à l'amélioration de la qualité de la vie des collectivités où elle exerce ses activités. Elle collabore régulièrement avec les intervenants municipaux, provinciaux et fédéraux, et verse des impôts à tous les paliers de gouvernement tout en se conformant aux processus d'aménagement municipaux et provinciaux applicables.

La SIC comporte trois divisions opérationnelles :

- Région immobilière de l'Ouest Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba;
- Région immobilière de l'Est Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve et Labrador; et
- Tour CN Toronto, Ontario

Au 30 septembre 2005, le portefeuille de terrains de l'entreprise totalisait 3 140 acres (1 270 hectares) dans 20 municipalités canadiennes. Ce total reflète une baisse de 360 acres (146 hectares) par rapport à celui du plan d'entreprise de l'an dernier, suite à des ventes des projets de l'entreprise, surtout à Calgary, Edmonton et Chilliwack, en l'absence de nouveaux transferts majeurs de biens immobiliers à l'entreprise. L'entreprise n'exerce aucune activité et ne détient



aucune propriété dans les Territoires du Yukon, du Nord-Ouest et du Nunavut, ni en Saskatchewan.

La SIC compte environ 330 employés à temps plein dans tout le pays, chiffre qui inclut environ 240 employés de la Tour CN à Toronto; la Tour CN emploie également 140 personnes à temps partiel toute l'année. L'industrie de l'accueil étant de nature saisonnière, le nombre d'employés en poste au sein de la division opérationnelle de la Tour CN fluctue selon les saisons.

Le siège social de la SIC et deux de ses divisions d'exploitation sont établis à Toronto (la division immobilière de l'Est et celle de la Tour CN); la division immobilière de l'Ouest est établie à Vancouver. L'entreprise dispose également d'un bureau à Ottawa, de même que de dix bureaux de projets dans des villes canadiennes.

L'entreprise gère son exploitation en fonction d'un principe essentiel, celui de la responsabilité sociale de l'entreprise. En s'engageant à respecter ce principe, la SIC vise non seulement l'optimisation de la valeur financière, mais cherche aussi à exercer ses activités de manière avantageuse pour les principaux intervenants, y compris la collectivité locale. L'entreprise utilise un tableau d'évaluation équilibrée pour mesurer et illustrer le rendement de l'exploitation en fonction des cinq résultats clés suivants :

- actionnaire/conseil d'administration;
- affaires/finance;
- communauté/patrimoine;
- ressources humaines; et
- intérêts municipaux/provinciaux.

Les annexes C et D présentent les tableaux d'évaluation équilibrée de l'entreprise pour les exercices 2006-2007 et 2005-2006 respectivement. L'annexe C présente les objectifs de l'entreprise pour l'exercice budgétaire et l'annexe D présente les principales réalisations de l'entreprise pour l'exercice précédent.

2.3 Analyse du contexte commercial externe

Perspective économique mondiale

Les cinq enjeux mondiaux qui peuvent sérieusement affecter l'économie canadienne et le contexte commercial de la SIC sont décrits ci-dessous.

Pétrole – Malgré la modération des prix depuis les records de l'été 2005, la hausse du prix du pétrole affectera la croissance économique au Canada durant toute la période visée par le plan. En général, les coûts énergétiques plus élevés toucheront l'ensemble de l'économie et les fabricants, expéditeurs et transporteurs aériens verront leurs coûts augmenter. On constatera des répercussions inflationnistes et leurs effets sur les taux d'intérêt pendant le reste de la décennie. La situation globale reste favorable pour le Canada, qui est un exportateur net de pétrole et de gaz.

Grippe aviaire – Les experts et organismes médicaux de lutte contre les maladies et de microbiologie du monde entier surveillent les progrès du virus de la grippe aviaire. Ils signalent que



la situation est grave et qu'une pandémie mondiale va se produire, ce qui perturbera sérieusement les marchés du voyage, du tourisme, du commerce, des commodités et de l'habitation.

Changement climatique – Des experts en climatologie du monde entier relèvent des indices conclusifs que la planète se réchauffe depuis plusieurs décennies, un phénomène en voie d'accélération. La violence accrue des événements météorologiques et la fonte des glaces vont se poursuivre et empirer. Les secteurs côtiers sont particulièrement exposés aux tempêtes violentes et à la montée du niveau de la mer. On continuera d'enregistrer une demande accrue pour l'innovation en construction écologique, en techniques d'habitation et en rendement énergétique.

Terrorisme – Les attaques par des militants qui visent des populations de civils innocents posent un grave problème pour la sécurité des pays occidentaux. Les capacités et les contre-mesures des organismes militaires et de sécurité sont en voie de renforcement dans les pays de l'Ouest et à d'autres endroits dans le monde. Les mesures de sécurité dans les aéroports et les points d'entrée affectent les voyageurs, le commerce et le mouvement des marchandises.

Croissance en Chine – La récente croissance économique a forcé la Chine à se procurer dans le monde entier les principaux matériaux de base, notamment les métaux, et l'énergie. La modernisation et l'urbanisation de l'économie chinoise exerceront des pressions continues sur les prix et les approvisionnements. Cette situation sera favorable aux exportateurs canadiens de matériaux de base, tout en haussant les prix des biens de consommation pour les Canadiens.

Perspective économique pour le Canada

Les bases de l'économie canadienne sont solides et devraient le rester jusqu'à la fin de la décennie, à moins d'imprévus catastrophiques comme l'épidémie de SRAS. Sauf quelques exceptions, les indices actuels et futurs sont tous favorables : faible inflation, taux d'intérêt bas, faible taux de chômage, PIB sain, balance commerciale positive, surplus budgétaire fédéral. Seuls deux éléments défavorables peuvent affecter ce tableau positif : le ralentissement des mises en chantier pendant le reste de la décennie et les gains du dollar canadien, qui pourraient entraver l'exportation.

Industrie immobilière – Pendant la période quinquennale visée par le plan, l'industrie immobilière canadienne ne devrait pas être exposée à des risques extraordinaires forçant la SIC à modifier grandement ses stratégies de commercialisation pour ses projets d'aménagement immobilier actuels ou possibles. Le fléchissement général du nombre de mises en chantier continuera cependant d'affecter le calendrier d'achèvement des projets résidentiels. La SIC étudie également son portefeuille immobilier actuel et possible pour tirer profit de l'intérêt des investisseurs du monde entier dans des biens immobiliers productifs dotés de locataires de haute qualité. Les commentaires visant des secteurs précis incluent :

Secteur des immeubles à bureaux – Le taux élevé d'inoccupation des bureaux devraient légèrement faiblir et les loyers rester stables, sauf à Calgary, Vancouver et Toronto, où les taux d'inoccupation baisseront plus rapidement.

Secteur industriel – La force du dollar affectera les progrès de la fabrication et de l'exportation. Les faibles taux d'inoccupation inciteront un certain degré de construction spéculative, même si les valeurs de l'immobilier industriel resteront stables ou enregistreront une légère amélioration.

Secteur du commerce de détail – Stimulé par les dépenses de consommation soutenues dans toute l'Amérique du Nord, le taux d'inoccupation des locaux commerciaux devrait fléchir et les



loyers amorceront une remontée. La croissance continue des magasins à grande surface et le mélange croissant des catégories commerciales traditionnelles dont, par exemple, les ventes de téléviseurs dans les supermarchés et les ventes de jeux vidéos et de lait dans les pharmacies.

Secteur de l'habitation – La hausse du nombre de mises en chantier et des ventes devrait ralentir à mesure que les prix et les volumes freinent les cycles d'un marché vendeur vers un équilibre croissant durant le reste de la décennie.

Illustration 3 : Mises en chantier et PIB des provinces où la SIC exerce ses activités

Province	PIB 2005	PIB 2006	Mises en chantier 2005	Mises en chantier 2006
Colombie-Britannique	3,6%	3,7%	33 600	31 600
Alberta	4,2%	4,3%	40 000	38 000
Manitoba	2,6%	2,9%	4 600	4 800
Ontario	2,3%	2,0%	80 500	75 200
Québec	2,4%	2,1%	50 000	43 000
Nouveau-Brunswick	2,4%	2,4%	3 600	3 400
Île du Prince-Édouard	1,5%	1,8%	785	725
Nouvelle-Écosse	1,9%	1,9%	4 800	4 725
Terre-Neuve et Labrador	2,0%	2,7%	2 500	2 200

Source : données sur le PIB de *Dernières prévisions*, un rapport publié le 5 octobre 2005 par le Groupe Banque Scotia; données sur les mises en chantier tirées du rapport *Perspectives du marché de l'habitation, édition nationale*, publié le 24 octobre 2005 par la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Région de la côte Ouest – À cause de la demande internationale grandissante pour les produits de base, le commerce et l'exploration minière sur la côte du Pacifique continuent de stimuler l'emploi. À Vancouver, le marché de l'habitation continue d'être florissant et la construction de tours résidentielles, les mises en chantier et les ventes se poursuivent à une allure record. La véritable « bulle » des marchés de l'habitation de Vancouver et de Victoria pourrait d'ailleurs éclater, ce qui se traduirait par un fléchissement des prix de l'habitation.

Région des Prairies – Les prix record du pétrole et du gaz continuent de stimuler l'emploi, l'investissement et d'importantes dépenses à la consommation. L'activité immobilière reste stable et solide.

Ontario – La force du dollar canadien, la hausse des intérêts aux États-Unis et le crédit à la consommation presque à sa limite pourraient affecter les exportateurs vers les États-Unis qui ont bénéficié jusqu'ici d'une énorme vague de dépenses à la consommation en Amérique du Nord. Pour comprimer leurs coûts, les utilisateurs de terrains industriels seront à la recherche d'emplacements à l'extérieur de la région du Grand Toronto. Les taux d'occupation des locaux à bureaux vont continuer de baisser lentement. Les secteurs du commerce de détail et de l'habitation resteront stables et solides. Cette tendance doit se poursuivre, malgré l'annonce, en novembre 2005, de la fermeture de 12 usines de General Motors, y compris son usine numéro deux à Oshawa, ce qui entraînera 3 900 mises à pieds au Canada. Le gouvernement du Canada, qui s'intéresse vivement au succès du secteur automobile, compensera ces pertes en offrant des



centaines de millions de dollars aux fabricants automobiles pour attirer de nouvelles usines, comme l'usine de montage de Toyota Motor Corp. près de Woodstock, annoncée en juin 2005.

Québec – Le taux de croissance devrait se situer à peine en dessous des moyennes nationales. Montréal continuera d'enregistrer une faiblesse du marché des secteurs des locaux à bureaux et industriels, tandis que les secteurs du commerce de détail et de l'habitation connaîtront une légère croissance.

Région de l'Atlantique – En général, la croissance économique au ralenti et les taux d'intérêt plus élevés auront un impact plus important que dans les autres régions du Canada sur les mises en chantier résidentielles.

Industrie du tourisme et de l'accueil du Grand Toronto

Selon les prévisions, l'industrie du tourisme et de l'accueil bénéficiera de plus de possibilités que de problèmes en 2006-2007. Le taux de croissance général de la Tour CN devrait dépasser celui du tourisme du Grand Toronto, surtout à cause du nombre grandissant de visiteurs en provenance d'Asie (de Chine, plus particulièrement) et d'autres marchés internationaux autres que les États-Unis. Le segment des visiteurs américains, qui sera calme en 2006-2007, reste incertain et peut affecter la croissance du nombre de visiteurs de la Tour CN parce que jusqu'ici, la Tour a attiré une forte proportion de visiteurs américains. Les répercussions des ouragans Katrina et Wilma sur le tourisme américain au Canada ne sont toujours pas claires. Le marché domestique devrait croître d'environ 5 %, indiquant que les Canadiens continuent de voyager au pays.

Illustration 4 : Prévisions de croissance de la part du marché des visiteurs du Grand Toronto et de la Tour CN

Marché	Ventilation des visiteurs de la Tour CN 2004-2005* (sondage de la clientèle de juin 2004 à mars 2005)	Croissance prévue des visiteurs de la Tour CN 2006-2007	Ventilation des visiteurs du Grand Toronto en 2004 (selon le total des visiteurs signalés en 2004, incluant les visiteurs régionaux)	Prévision de hausse du nombre de visiteurs du Grand Toronto 2006-2007* (d'après les tendances actuelles et les indices)
Domestique	45 %	+3 %	77 %	+5 %
États-Unis	23 %	-	16 %	-
International	32 %	+12 %	7 %	+10 %
Total	100 %	5,2 %	100 %	4,7 %

* Selon les tendances actuelles et les indices de la Commission canadienne du tourisme, Société du partenariat de marketing touristique, Toronto

Gouvernement of Canada

Le gouvernement fédéral a affiché un surplus de 1,6 milliard de dollars pour son budget de 2004-2005. Alors que l'on peut s'attendre à davantage de propositions de dépenses après l'élection du début de 2006, la prudence sera de mise et le gouvernement continuera probablement à prévoir des budgets équilibrés ou excédentaires durant la période quinquennale visée par le présent plan.



Les budgets équilibrés atténueront la pression fiscale externe en vue de liquider les biens immobiliers fédéraux excédentaires. Cependant, cette tendance pourrait être compensée par la pression interne du programme d'examen des dépenses du budget de 2005, qui cherche à économiser 2,5 milliards de dollars en cinq ans de location de bureaux.

2.4 Priorités stratégiques pour la période du plan

2.4.1 Engagement plus vigoureux en matière de développement durable

Depuis plusieurs décennies, dans de nombreux nouveaux aménagements, on s'est contenté de copier sans imagination et avec beaucoup de gaspillage les aménagements suburbains qu'on retrouve partout en Amérique du Nord : magasins à grande surface, banlieues étendues, conception inefficace des rues, faibles densités, absence de communauté et peu d'attention portée aux pratiques de développement durable. Cette approche a eu un impact négatif sur l'environnement où les gens habitent, en plus de résulter en coûts significatifs résultant des longs déplacements de la maison au travail et du recours à l'automobile, de la division des groupes socio-économiques, de l'usage plus intensif d'énergie, des répercussions importantes sur la santé à cause du manque d'exercice et du manque de temps libre pour se consacrer à des loisirs.

Il semble de plus en plus clair que la qualité des futures activités humaines et du développement découle de la réduction de l'impact des gens sur le milieu naturel. Une meilleure compréhension des liens entre la qualité de l'environnement, la santé des gens et le rendement économique permettra d'atteindre plus facilement chacun de ces objectifs, au lieu d'en atteindre un seul au détriment des autres.

Les activités de réaménagement de la SIC cadrent parfaitement avec les quatre piliers de la durabilité : la durabilité environnementale, la durabilité économique, la durabilité sociale et la durabilité culturelle. L'entreprise a accumulé un dossier étoffé de succès en aménagement durable en créant des communautés urbaines invitantes qui s'inspirent du nouvel urbanisme et qui sont dotées de rues bien planifiées, de monuments commémoratifs, de commodités à proximité qui favorisent les déplacements à pied. Le projet couronné de succès de l'ancienne BFC Calgary en est un parfait exemple.

Dans toutes les régions du pays, des possibilités très diverses se présenteront à la SIC, qui pourra renforcer son engagement envers le développement durable et aider le gouvernement à démontrer qu'il y a de meilleures façons de construire les collectivités canadiennes. Plus précisément, l'entreprise s'intéressera :

- au réaménagement de terrains pour incarner les quatre piliers de la durabilité;
- au réaménagement de terrains pour appuyer l'investissement dans le capital humain;
- à contribuer à la création de collectivités dynamiques, créatives, inclusives, prospères et durables; et
- à l'amélioration de l'assiette du revenu des villes.

Ces possibilités reposent sur le réaménagement de biens immobiliers stratégiques visés par le présent plan d'entreprise. Les exemples incluent les acquisitions proposées comme la caserne Kapyong à Winnipeg, la BFC Rockcliffé à Ottawa, l'ancien centre de traitement du courrier de



Postes Canada à Montréal, Shannon Park à Halifax, de même que les biens immobiliers déjà acquis comme la dernière phase de la BFC Calgary, la BFC Chilliwack et la BFC Griesbach d'Edmonton.

En ce qui a trait aux quatre piliers du développement durable, l'illustration 8 illustre les résultats d'un projet en cours de la SIC (Benny Farm). Les répercussions potentielles globales de la SIC sont les suivantes :

Durabilité environnementale – La réalisation de cet objectif repose sur la gestion et la protection des écosystèmes afin de conserver leur fonctionnalité à la fois économique et écologique, tout en maintenant la diversité de la vie des systèmes gérés et naturels, tout en protégeant l'environnement de la pollution.

Durabilité économique – La réalisation de cet objectif exige des politiques économiques et l'affectation et l'usage appropriés des ressources, un contrôle plus équitable des ressources et une hausse de la capacité de production des défavorisés. L'aménagement intercalaire correspond non seulement à la plupart des objectifs de planification urbaine, mais favorise l'utilisation efficace des biens d'infrastructure en réduisant le besoin accru d'infrastructure de viabilisation et d'artères. Les sommes ainsi épargnées peuvent être consacrées au rail léger ou à d'autres moyens de transport appropriés pour améliorer l'accessibilité et la densité du site, tout en privilégiant l'usage efficace des ressources. L'habitation abordable peut aider les familles à réduire les sommes consacrées à un loyer, leur permettant d'améliorer leur qualité de vie dans d'autres domaines.

Durabilité sociale – La réalisation de la durabilité sociale se traduit par une répartition plus équitable des revenus et par la participation des bénéficiaires visés et des personnes affectées par des décisions qui affectent leur vie. Un quartier socialement durable inclut des usages mixtes résidentiels et de travail pour réduire les déplacements et améliorer l'équilibre entre le travail et les loisirs. Les projets de la SIC offrent divers types d'habitations pour des budgets variés, afin de permettre aux gens de tous les niveaux économiques d'habiter dans le quartier. Des quartiers compacts, invitant pour les piétons, dotés de nombreux parcs qui favorisent la marche et les activités de plein air, contribuent à la lutte contre l'obésité, le diabète et les autres problèmes de santé connexes.

Durabilité culturelle – La réalisation de la durabilité culturelle exige de la flexibilité envers les facteurs culturels comme le patrimoine, l'héritage, la diversité culturelle et la reconnaissance de valeurs favorisant le développement. Le concept d'un quartier mixte regroupant des composantes du travail, des loisirs, de la culture et de l'habitation de divers types et pour divers budgets, favorise le rapprochement de divers éléments culturels et privilégie une société mieux intégrée.



Illustration 5 : Benny Farm, exemple de développement durable

BENNY FARM : EXEMPLE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

À Montréal, le projet de la SIC à Benny Farm illustre comment les quatre piliers de la durabilité peuvent être inclus dans un projet d'aménagement.

Durabilité environnementale

En appliquant simplement les techniques introduites par la SIC dans trois blocs résidentiels totalisant 187 unités d'habitation à d'autres aménagements de la SIC d'envergure semblable, il serait possible de respecter le Défi d'une tonne et de réduire considérablement la consommation d'énergie et d'eau. À titre d'exemple, le projet de Benny Farm a déjà eu les résultats suivants :

- épargne d'énergie annuelle équivalant à 1,8 million de kilowattheure;
- épargne annuelle de 75 000 \$ de coûts énergétiques;
- épargne annuelle de 313 tonnes de gaz à effet de serre (relève le Défi d'une tonne pour chaque résident);
- épargne annuelle de 18 millions de litres d'eau;
- réutilisation de matériaux de démolition (briques, planchers de bois franc, radiateurs et béton) dans les immeubles neufs et rénovés et dans la chaussée;
- élaboration et financement du projet de construction d'une installation de cogénération géothermale.

Durabilité économique

Au projet Benny Farm de la SIC, cela inclut également :

- une composante importante de coopératives d'habitation abordable;
- l'aménagement intercalaire utilisant l'infrastructure déjà sur place;
- la réutilisation des immeubles sur les lieux, dans la mesure du possible; et
- la réduction générale des frais d'habitation grâce aux éléments éconergétiques.

Durabilité sociale

Cela inclut également :

- un mélange d'habitation abordable et au prix du marché;
- des aires d'entretien et des aires communes;
- un jardin communautaire; et
- de l'habitation intergénérationnelle, des jeunes familles aux aînés.

Durabilité culturelle

Cela inclut aussi :

- un centre communautaire et un CSSS (Centre de santé et de services sociaux); et
- la diversité culturelle des groupes de résidents.



2.4.2 Appuyer les améliorations au processus de transfert des biens immobiliers

SCT a lancé une revue du processus de l'aliénation des biens immobiliers du gouvernement. La SIC et son conseil sont intéressés à poursuivre les discussions avec l'actionnaire sur cet enjeu.

2.4.3 Aborder les enjeux entourant les transferts immobiliers et les Autochtones

Un des principaux problèmes affectant le transfert de biens immobiliers excédentaires du gouvernement découle des délais qui accompagnent habituellement des questions en suspens se rapportant aux titres ancestraux des Autochtones ou aux droits issus de traités. Cette situation touche particulièrement la Colombie-Britannique – la seule province ayant joint la Confédération sans avoir conclu de traités avec la vaste majorité de ses peuples autochtones. Cette situation délicate affecte toutes les terres et les ressources de la Couronne de la province et a finalement été abordée formellement le 15 avril 1993, lors de l'établissement du processus de négociation des traités de la C.-B. et de sa commission. Dans son plus récent rapport annuel, la Commission des traités de la Colombie-Britannique dénombre 57 Premières nations participantes et quelque 46 tables de négociation. Aucun traité n'a été signé jusqu'ici, mais la Commission juge néanmoins que trois premiers traités pourraient être signés l'an prochain.

Durant la dernière année environ, les relations entre l'État et les Autochtones ont connu une évolution considérable du point de vue juridique et politique. Dans son récent rapport, la Commission reconnaît : « *Même si les négociations de traités ont parfois été éclipsées par d'importantes décisions de la cour et des décisions politiques qui ont temporairement ralenti le processus, ces événements auront probablement un impact positif sur les progrès futurs* ». La Commission des traités mentionne plusieurs prises de position et événements marquants, notamment :

- Deuxième rencontre des chefs des Premières nations et des premiers ministres afin d'arriver à une entente portant sur un plan d'action complet au bénéfice des peuples des Premières nations, qui a eu lieu à la fin de novembre 2005, à Kelowna en Colombie-Britannique.
- Le 18 novembre 2004, les décisions de la Cour suprême du Canada dans les affaires Haïda et Taku précisaient : « *L'honneur de la Couronne commande que ces droits (autochtones) soient déterminés, reconnus et respectés. Pour ce faire, la Couronne doit agir honorablement et négocier. Au cours des négociations, l'honneur de la Couronne peut obliger celle-ci à consulter les Autochtones et, s'il y a lieu, à trouver des accommodements à leurs intérêts.* »
- Durant sa cérémonie d'assermentation le 16 juin 2005, le premier ministre de C.-B., Gordon Campbell, a déclaré : « *... nous allons forger de nouvelles relations avec les Premières nations, fondées sur la réconciliation, la reconnaissance et le respect des trois et des titres ancestraux des Autochtones.* »
- Dans le discours du Trône du 12 septembre 2005, le gouvernement de C.-B. a déclaré : « *Ces nouvelles relations doivent être fondées sur le respect mutuel et la reconnaissance des droits constitutionnels des Canadiens d'origine autochtones.* »

Des progrès ont été accomplis en vue de reconnaître et de s'adapter aux intérêts des Premières nations dans le cadre du processus actuel d'aliénation des biens immobiliers stratégiques. Ainsi, au début de 2005, la SIC a fait une percée décisive liée à la propriété de 136,5 acres (55,2 hectares) du



ministère des Pêches et Océans situé à Garden City, à Richmond. Grâce à une démarche de médiation, la SIC est arrivée à un compromis selon lequel, après le transfert de la propriété à la SIC, la moitié du site serait cédée à la Ville de Richmond à sa valeur marchande et l'autre moitié serait consacrée à un projet conjoint entre la SIC et la Première nation Musqueam. Les trois parties ont signé tous les principaux accords juridiques à la mi-décembre 2005. Ce résultat a été obtenu en respectant le mandat actuel de la SIC et conformément à la décision du SCT concernant le transfert de la propriété.

Même si l'entreprise espère que cette percée favorisera de futurs transferts du gouvernement accompagnés d'enjeux relevant des Premières nations, il faut prévoir que l'affirmation de droits, de titres et de droits issus d'un traité par les autochtones continuera de présenter un obstacle de taille à l'aménagement de nombreux biens immobiliers stratégiques excédentaires du gouvernement.

Suite à ces événements et aux récents changements du contexte juridique et politique, la SIC lance plusieurs initiatives afin d'aborder les enjeux auxquels elle doit faire face dans ce domaine, notamment :

- En décembre 2005, la SIC a conclu une entente de coentreprise portant sur l'aménagement des terrains de Garden City avec la bande indienne Musqueam, de même qu'une entente d'achat et de vente avec la Ville de Richmond;
- En janvier 2005, le conseil de la SIC a approuvé une politique en matière de relations avec les groupes autochtones, révisant les directives émises en 1996 afin de clarifier les obligations de la SIC découlant de la récente décision de la Cour suprême;
- La SIC continuera de se tenir au courant des décisions de la cour et de l'actualité qui entourent les droits et titres ancestraux autochtones, en plus de poursuivre sa politique d'ouverture et de communication avec les Premières nations qui sont intéressées ou affectées par les activités de l'entreprise;
- La SIC continuera d'entretenir des relations étroites avec les ministères gardiens et a été assurée par le MDN et le MPO qu'elle sera incluse dans les discussions avec les Premières nations précédant les transferts, dès le moment approprié; et
- Justice Canada et la SIC, par l'intermédiaire de ses conseillers juridiques, réagissent et se défendent dans les contestations judiciaires, le cas échéant.

2.4.4 Tirer profit du rôle de la Tour CN à titre d'emblème national

Point de repère du ciel de Toronto, la Tour CN est un symbole bien connu à Toronto et au Canada, de même que l'une des plus grandes attractions au monde. Cette installation est donc un élément crucial et un leader de l'expansion et de la mise en œuvre des stratégies touristiques à Toronto et au Canada.

La Tour CN continuera de promouvoir et de commercialiser la renommée de la Tour CN à titre de symbole national et de merveille du monde moderne, et continuera également rehausser son rôle dans les économies touristiques aux niveaux municipal, provincial et fédéral.

Durant la période de cinq ans visée par le plan, la SIC compte mettre en œuvre cinq initiatives d'exploitation visant à tirer profit du statut d'emblème national de la Tour CN. Cela accroîtra les possibilités d'affaires de la Tour CN, tout en rehaussant la présence et la notoriété du gouvernement aux yeux des citoyens et des visiteurs, tant à Toronto qu'à l'étranger.



Les cinq grandes initiatives sont les suivantes :

- Lancer une campagne dynamique de vente et de commercialisation externes;
- Continuer d'élaborer et d'améliorer les programmes et politiques de ressources humaines pour que la Tour CN conserve son statut d'employeur de pointe;
- Profiter de la réputation de la Tour CN dans le secteur touristique pour la mettre en valeur et augmenter son influence;
- Continuer d'entretenir et d'améliorer l'installation; et
- Réévaluer les sources de revenus actuels et étudier le développement de nouvelles sources de revenus.

À cause du taux de croissance modeste de l'industrie touristique prévu pour les deux ou trois prochaines années (surtout des États-Unis), la Tour CN cherchera à accroître son chiffre d'affaires en mettant l'accent sur le marché local et sur le marché canadien, tout en visant certains marchés internationaux. Les campagnes de commercialisation et de vente appuieront les efforts de l'industrie touristique en s'orientant vers les filières des marchés et des entreprises. La Tour CN se penchera immédiatement sur les marchés domestiques et internationaux, de même que sur les nouveaux marchés (le Mexique et la Chine, par exemple) pendant la période visée par le plan.

Tout au long de la période visée par le plan, la Tour CN cherchera à accroître le nombre de visiteurs hors saison, de novembre et d'avril, afin de moins dépendre du tourisme récepteur. Elle ciblera de nouveaux revenus et produits à l'aide de partenariats efficaces, créera de nouveaux produits et programmes pertinents, en privilégiant des possibilités comme le 30^e anniversaire de la Tour CN en 2006. De plus, la SIC va explorer les options d'aménagement des terrains vacants à la base de la Tour CN.

2.5 Objectifs et mesures de rendement de la SIC pour l'exercice 2006-2007

Les objectifs, les stratégies et les mesures de rendement de la SIC pour l'exercice 2006-2007 sont décrits à l'annexe C. Bien que les objectifs et les mesures de rendement qui figurent à l'annexe C soient établis pour l'année budgétaire, la plupart de ces objectifs seront reconduits dans les prochains exercices du plan stratégique.

2.6 Évaluation des ressources de l'entreprise

2.6.1 Ressources humaines

Alors que l'entreprise aborde sa deuxième décennie d'exploitation, les programmes et pratiques de ressources humaines continuent d'évoluer pour répondre aux besoins organisationnels. L'intégration de la Tour CN dans le cadre d'exploitation se poursuit, et les divisions immobilières et la Tour CN partagent les pratiques optimales afin d'atteindre une cohérence et une efficacité supérieures.

La SIC continue de bénéficier de l'expérience de son équipe chevronnée d'experts très qualifiés et enthousiastes. Les suggestions des employés restent un des facteurs clés du maintien d'un milieu de travail ouvert. Grâce à la table ronde des ressources humaines et au sondage annuel des



employés, de nouvelles idées et possibilités sont régulièrement sollicitées pour améliorer la communication interne et pour entretenir un milieu de travail positif. La Tour CN a également instauré des réunions de table ronde auxquelles participent des représentants de tous les secteurs de la division. Plusieurs autres initiatives de communication ont été mises en œuvre afin de favoriser un milieu où la communication est ouverte et inclusive. Grâce à des antécédents couronnés de succès, l'entreprise peut maintenant se pencher sur l'avenir et faire face au vieillissement de l'effectif. En effet, en raison des nombreux départs à la retraite possibles des membres de la haute direction durant la période visée par le plan, la revitalisation de la gestion des compétences de direction de l'entreprise au cours des cinq prochaines années sera un élément déterminant du succès de l'entreprise.

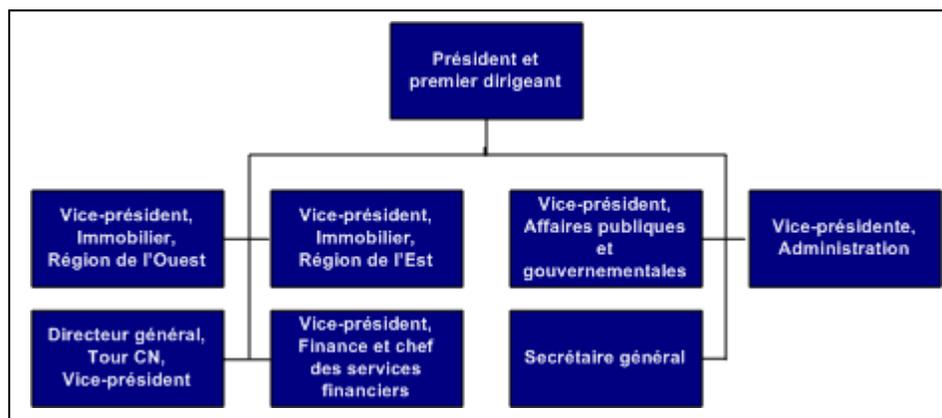
L'entreprise veillera à prendre les mesures appropriées pour assurer la continuité de l'exploitation et le transfert des compétences nécessaires aux nouveaux employés et aux employés actuels par le biais de la planification de la succession, au recrutement et au perfectionnement professionnel. Tous ces programmes devront être intégrés aux objectifs d'affaires de l'entreprise. Le défi consistera à explorer des moyens novateurs de conserver les compétences et les connaissances de l'effectif tout en les adaptant à la diversité des modes de vie des employés.

La hausse du nombre de transferts de propriétés pourrait entraîner une hausse correspondante des effectifs des divisions régionales, même si l'effectif du siège social devrait rester au niveau actuel. Ainsi, selon une ventilation par propriété, un portefeuille immobilier plus important se traduit par des frais généraux relativement moins élevés et des bénéfices plus intéressants, un atout financier intéressant tant pour le gouvernement que pour la population canadienne.

La SIC évaluera continuellement ses politiques et programmes, afin de s'assurer qu'ils appuient toujours l'engagement de l'entreprise en matière de gouvernance et de rendement, tout en maintenant sa compétitivité et sa transparence sur le marché.

L'illustration 6 présente la structure de la haute direction de la SIC.

Illustration 6 : Organigramme de l'équipe de haute direction de la SIC



La SIC continue de promouvoir un milieu de travail sûr et sécuritaire pour ses employés et, grâce à des efforts continus de sensibilisation et de formation à cet effet, s'assurera du maintien constant de cet environnement.



La SIC continue également de respecter ses engagements au titre de la *Loi sur les langues officielles* et s'efforce de réaffirmer cet engagement dans tous les secteurs possibles du milieu de travail.

2.6.2 Ressources informatiques

Durant la période visée par le plan, le Service informatique (SI) de la SIC continuera de perfectionner un cadre d'exploitation orienté sur l'agilité et la souplesse d'intégration des axes opérationnels, des employés et des bureaux de projet. Stratégiquement, l'importance d'effectifs mobiles qui opèrent dans un environnement sécurisé est la clé de la croissance de la SIC. Le SI continuera de mettre en œuvre des technologies avec lesquelles l'entreprise pourra mieux planifier son avenir.

Durant l'exercice 2006-2007, le SI se penchera plus particulièrement sur la consolidation et la normalisation des moyens techniques de l'entreprise pour simplifier la gestion des systèmes, afin d'offrir un service plus efficient à tous les employés de la SIC. Le SI s'intéressera également à la productivité des employés qui utilisent les systèmes de la SIC en appliquant des solutions de gestion des mots de passe et en améliorant la vitesse du réseau. Pour protéger les données et renseignements et pour maintenir son engagement envers la continuité des opérations, le SI continuera en outre de consolider la sécurité de l'infrastructure en prévoyant la redondance et contingence des technologies choisies.

Le logiciel J.D. Edwards (JDE) actuellement utilisé pour gérer les finances atteindra la fin de sa vie utile en 2013. Cette année, le SI et le service informatique de la Sour CN collaboreront à l'étude et à l'évaluation de logiciels d'entreprise pour les finances, budgets, gestion de contrats, calcul du coût de revient des projets, gestion immobilière et intégration aux autres logiciels d'exploitation. D'ici mars 2007, la SIC devrait disposer des résultats de cette évaluation, qui lui fourniront une solide orientation en matière de logiciel d'entreprise.

2.6.3 Ressources financières

Depuis la reprise de ses activités, la SIC a pu financer les besoins en capital au moyen de fonds générés à l'interne au lieu de recourir à du financement externe. L'entreprise dispose d'une marge de crédit de 50 millions de dollars auprès d'une banque à charte, marge qui sert actuellement à garantir des lettres de crédit totalisant 22,2 millions de dollars. L'entreprise devra augmenter cette marge de crédit de 35 millions de dollars, pour atteindre 85 millions de dollars.

La SIC prévoit des acquisitions de l'ordre de 121,8 millions de dollars, en contrepartie desquelles des billets seront émis pour un total de 85,5 millions de dollars, et des dépenses en immobilisations de 436,2 millions de dollars. Plus spécifiquement, les projets de réaménagement comme les anciennes BFC Chilliwack, Calgary, Griesbach et Rockcliffe nécessiteront d'importantes immobilisations au cours des prochains exercices.

Dès la troisième année du plan de cinq ans, l'entreprise prévoit que la valeur de ses propriétés atteindra 409 millions de dollars, surpassant la valeur de son portefeuille d'immobilisations à la reprise de ses activités, en 1995. Selon les prévisions, l'emprunt atteindra un sommet de 53 millions de dollars; toutefois, des lettres de crédits (totalisant actuellement 22,2 millions de dollars et dont on prévoit l'augmentation) seront émises pour la capacité totale de financement.



En outre, des obligations pour la Tour CN totalisant 39,5 millions de dollars sont en circulation. Ces obligations seront entièrement amorties une fois à maturité, en janvier 2014. Durant la période visée par le plan, la SIC versera des paiements de 22,7 millions de dollars du principal, affichant un solde impayé de 16,8 millions de dollars à la fin du plan.

D'ici la fin de la dernière année visée par le plan, la SIC prévoit éliminer sa dette bancaire. L'entreprise prévoit disposer d'un solde de trésorerie de 52 millions de dollars.

Le budget d'immobilisations de la SIC est détaillé dans l'illustration 7.

**Illustration 7 : Budget d'immobilisations 2005-2006 de la SIC
(Dépenses affectées aux propriétés)**

	En millions de dollars
Dépenses affectées aux propriétés par la SIC	74,4
Acquisitions de la SIC	57,8

2.6.4 Gestion des risques de l'entreprise et contrôles internes

La SIC continue de mettre l'accent sur les objectifs de gestion des risques de l'entreprise et sur les contrôles internes, et a donc lancé ou appliqué plusieurs nouveaux programmes en 2005-2006.

Le directeur de gestion des risques et des contrôles internes de la SIC dirige le comité de gestion des risques de l'entreprise, qui s'efforce de déceler les principaux risques d'affaires et opérationnels, pour ensuite les évaluer, les atténuer, les gérer, les surveiller et, lorsque raisonnable et efficient, les assurer, surtout pour les cas qui exposent l'entreprise à des dangers graves ou catastrophiques. En 2005-2006, la SIC a lancé plusieurs initiatives et améliorations de la gestion des risques et des contrôles internes, notamment :

- Élaboration de la première politique de gestion des risques et de directives intégrées;
- Élaboration des premiers contrôles internes, de la charte de vérification et des procédures d'exploitation de l'entreprise;
- Élaboration du premier plan de vérification interne de l'entreprise, selon une évaluation préliminaire des risques approuvée par le conseil;
- Première évaluation interne de la fonction de la paie à la Tour CN;
- Évaluation vigoureuse des principaux risques à l'échelle de l'entreprise (incluant les deux divisions immobilières et la division de la Tour CN) qui pourraient faire obstacle aux objectifs de l'entreprise et mise au point d'un registre des risques de l'entreprise, de même que d'un plan d'atténuation des risques prioritaires en fonction du mandat et des objectifs d'entreprise de la SIC;
- Une analyse de carence de l'état actuel de la planification de la continuité des affaires afin de l'approfondir et de l'élargir à la totalité de l'entreprise (incluant la Tour CN);



- Un système de gestion national et bilingue des réclamations faisant appel à un expert reconnu en contrôle des sinistres, tant pour les divisions immobilières que pour la division de la Tour CN, afin de réduire les frais juridiques et administratifs; et
- Des améliorations marquées au programme de couverture d'assurance de l'entreprise, grâce à des négociations et à la consolidation, ce qui a permis à l'entreprise d'épargner environ un million de dollars par an en primes.

2.7 Évaluation du rendement de la SIC pour l'exercice 2005-2006

L'annexe D présente le sommaire de l'évaluation des réalisations de la SIC par rapport aux objectifs de l'exercice 2005-2006. La SIC procède régulièrement à des évaluations de rendement et tente de tirer des leçons autant de ses réussites que de ses échecs. Lorsque l'entreprise n'atteint pas ses objectifs poussés, elle étudie les raisons de l'échec et prend des mesures pour atteindre ces objectifs à l'avenir ou pour ramener les attentes à des niveaux plus raisonnables.



3. Tableau financier

3.1 Société immobilière du Canada CLC limitée

3.1.1 État des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie, de 2005-2006 à 2010-2011

\$ Millions	Actual	YEO						5 Year
	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	Total
REVENUE								
Property sales	59.3	62.7	65.8	101.7	142.5	158.0	144.3	612.3
Cost of properties sold	39.6	46.6	48.4	85.4	111.4	122.9	111.8	479.9
Net property sales revenue	19.7	16.1	17.4	16.3	31.1	35.1	32.5	132.4
Net attractions, food and beverage	27.3	28.9	30.2	31.1	32.1	33.1	34.0	160.5
Property rental	5.3	5.4	5.9	6.6	5.9	6.1	5.1	29.6
Net CN Tower store	2.3	2.0	2.2	2.3	2.3	2.3	2.5	11.6
Interest and other income	5.9	3.1	1.8	1.6	1.5	1.5	2.8	9.2
	60.5	55.5	57.5	57.9	72.9	78.1	76.9	343.3
EXPENSES								
General and administrative	19.5	22.0	21.5	22.1	23.2	23.9	24.6	115.3
Provisions	6.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Interest	2.4	2.2	2.0	1.8	1.6	1.3	1.0	7.7
Land holding costs	1.1	1.4	1.0	0.5	0.5	0.7	0.6	3.3
Other CN Tower expenses	9.0	8.9	9.5	9.8	10.1	10.4	10.6	50.4
Depreciation	4.5	4.9	5.5	5.9	6.0	6.1	6.1	29.6
Capital taxes	0.1	0.4	0.4	0.5	0.4	0.4	0.4	2.1
	42.9	39.8	39.9	40.6	41.8	42.8	43.3	208.4
INCOME BEFORE TAXES	17.6	15.7	17.6	17.3	31.1	35.3	33.6	134.9
Income taxes	4.3	5.8	6.5	6.4	11.5	13.1	12.4	49.9
NET INCOME	13.3	9.9	11.1	10.9	19.6	22.2	21.2	85.0
Recovery of cost of properties sold	39.6	46.6	48.4	85.4	111.4	122.9	111.8	479.9
Depreciation	4.5	4.9	5.5	5.9	6.0	6.1	6.1	29.6
Provisions	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Expenditures on properties	(38.0)	(68.7)	(74.4)	(112.0)	(88.7)	(93.6)	(67.5)	(436.2)
Acquisitions	(2.8)	(15.0)	(57.8)	(14.1)	(33.6)	(8.3)	(8.0)	(121.8)
Debt repayment	(3.7)	(3.9)	(4.1)	(4.3)	(4.5)	(4.8)	(5.0)	(22.7)
Vendor mortgages	40.9	4.1	3.8	(1.9)	(2.1)	(4.1)	(0.4)	(4.7)
Government notes issued	2.8	8.8	31.6	14.1	23.6	8.3	7.9	85.5
Changes in working capital	(11.9)	(3.4)	(1.1)	(0.9)	(2.1)	(2.1)	(2.3)	(8.5)
CASH FLOW BEFORE DISTRIBUTIONS	45.2	(16.7)	(37.0)	(16.9)	29.6	46.6	63.8	86.1
Government notes repayment	5.6	5.8	0.0	9.6	4.3	12.7	11.8	38.4
Dividends	5.0	11.0	0.0	0.0	0.0	0.0	19.9	19.9
DISTRIBUTIONS	10.6	16.8	0.0	9.6	4.3	12.7	31.7	58.3
Prior year's accumulated note repayments	150.7	156.3	162.1	162.1	171.7	176.0	188.7	162.1
Prior year's accumulated dividends	129.7	134.7	145.7	145.7	145.7	145.7	145.7	145.7
TOTAL ACCUMULATED DISTRIBUTIONS	291.0	307.8	307.8	317.4	321.7	334.4	366.1	366.1



Annexes

Annexe A Objectifs généraux et objectifs de rendement de la SICL pour l'exercice 2006-2007

L'objectif et la mesure du rendement de la présente annexe sont établis pour l'exercice budgétaire; cependant, il est entendu qu'ils pourront être reconduits dans les exercices suivants du plan stratégique.

OBJECTIF GÉNÉRAL 2006-2007	OBJECTIF DE RENDEMENT
Maintenir et améliorer l'excellence de la gouvernance de l'entreprise.	Surveiller l'évolution du projet de loi fédéral sur l'imputabilité et prendre les moyens appropriés pour mettre en œuvre les mesures applicables. Examiner l'ensemble des politiques de l'entreprise pour dégager les mesures requises afin de s'assurer que le conseil d'administration et la direction disposent des moyens nécessaires pour exercer une gouvernance judicieuse.



Annexe B Évaluation du rendement de la SICL pour 2005-2006

OBJECTIFS GÉNÉRAUX 2005-2006	OBJECTIFS DE RENDEMENT	ÉVALUATION DU RENDEMENT
Collaborer avec le gouvernement afin d'éliminer certaines restrictions des politiques du mandat de la SICL.	Démontrer au gouvernement fédéral les avantages de l'élargissement des politiques du mandat de la SICL.	Suite aux premières consultations avec le gouvernement, la SICL a décidé de ne pas poursuivre ces discussions pour le moment.



Annexe C Objectifs généraux et objectifs de rendement de la SIC pour l'exercice 2006-2007

Bien que les objectifs généraux et les objectifs de rendement de la présente annexe soient établis pour l'exercice budgétaire (2006-2007), la plupart de ces objectifs seront reconduits dans les prochains exercices du plan stratégique, comme en font état les tableaux financiers et les autres sections du présent plan.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX 2006-2007	OBJECTIFS DE RENDEMENT
Actionnaire / Conseil d'administration	
Exploitation	
Assurer un avantage financier au gouvernement du Canada.	Verser au gouvernement des dividendes totalisant 19,9 millions de dollars pour la période de 2006-2007 à 2010-2011. Verser au gouvernement, sous forme de remboursements d'effets à payer et d'acquisitions en espèces, un total de 26,2 millions de dollars pour 2006-2007 et de 74,7 millions de dollars pour la période de 2006-2007 à 2010-2011. Verser au gouvernement l'impôt fédéral sur le revenu totalisant 6,3 millions de dollars pour 2006-2007 et 48,9 millions de dollars pour la période de 2006-2007 à 2010-2011.
AFFAIRES / FINANCE	
Rendement financier	
Optimiser la valeur et le rendement financiers.	Réaliser un bénéfice net avant impôts de 17,6 millions de dollars pour 2006-2007 et de 134,9 millions de dollars pour la période de 2006-2007 à 2010-2011. Réaliser des revenus de 126,3 millions de dollars pour 2006-2007 et de 931,6 millions de dollars pour la période de 2006-2007 à 2010-2011. Réaliser des dépenses en immobilisations, incluant l'assainissement environnemental, de 74,4 millions de dollars pour 2006-2007 et de 436,2 millions de dollars pour



OBJECTIFS GÉNÉRAUX 2006-2007	OBJECTIFS DE RENDEMENT
la période de 2006-2007 à 2010-2011.	
Développement des affaires	
Collaborer avec le gouvernement afin d'améliorer le processus de transfert des biens immobiliers. Contribuer à l'accélération du transfert de biens immobiliers	Le résultat final reflète les préoccupations et les commentaires de la SIC. Hausse de la valeur marchande de départ du portefeuille immobilier, accompagnée d'objectifs et d'indices d'évaluation élaborés en 2006-2007.
Relations avec la clientèle	
Continuer d'améliorer la satisfaction de la clientèle pour les locataires et les visiteurs de la Tour CN.	Note minimale globale de 75 % de satisfaction de la clientèle pour les divisions d'exploitation.
COMMUNAUTÉ / PATRIMOINE	
Création d'un patrimoine	
Mettre en œuvre des initiatives patrimoniales	Commémorer le patrimoine des projets de l'entreprise.
Mécénat d'entreprise	
Évaluer les possibilités de dons et de parrainages et procéder à une sélection.	Dons de mécénat d'entreprise correspondant au maximum à 1 % du bénéfice net avant impôts (ce qui équivaut à 157 000 \$) dans le cadre de la politique sur l'aide philanthropique de l'entreprise.



OBJECTIFS GÉNÉRAUX 2006-2007	OBJECTIFS DE RENDEMENT
RESSOURCES HUMAINES	
Milieu de travail	
<p>Maintenir un milieu de travail positif et sécuritaire, et reconnaître et souligner de façon pertinente le travail des employés.</p> <p>Continuer de mettre l'accent sur l'intégration des programmes de la Tour CN</p>	<p>Maintenir le roulement volontaire du personnel à moins de 5 % dans les divisions immobilières</p> <p>Établir une norme de roulement volontaire des employés non saisonniers de la Tour CN par rapport au secteur touristique, que l'entreprise utilisera à l'avenir.</p> <p>Accroître l'envergure du programme de santé et de sécurité dans chaque province.</p> <p>Maintenir le programme de succession des divisions immobilières et en créer un pour la Tour CN, en mettant l'accent sur les possibilités de développement.</p> <p>Accroître les communications et la rétroaction des employés de la Tour CN, par le biais d'une table ronde des ressources humaines et d'un sondage des employés.</p>
INTÉRÊTS MUNICIPAUX / PROVINCIAUX	
Stimulation économique	
<p>Promouvoir l'aménagement et la construction des sites en temps opportun, et surveiller les activités en fonction des directives de l'entreprise pour mesurer les bénéfices au-delà des dividendes.</p>	<p>Augmenter de 84 millions de dollars en 2006-2007 et de 1,05 milliard de dollars pour la période de 2006-2007 à 2010-2011 le total cumulatif des dépenses en aménagement stimulées par la SIC et ses partenaires de projets.</p> <p>Augmenter de 660 en 2006-2007 et de 8 300 pour la période de 2006-2007 à 2010-2011 le total cumulatif des années-personnes d'emploi dans la construction stimulé par la SIC et ses partenaires de projets.</p>



OBJECTIFS GÉNÉRAUX 2006-2007	OBJECTIFS DE RENDEMENT
Objectifs des politiques sociales	
Lorsque approprié, contribuer à l'inclusion de logements et à d'autres politiques sociales dans le cadre de chaque projet d'envergure	Augmenter de 400 en 2006-2007 et de 5 000 pour la période de 2006-2007 à 2010-2011 le total d'unités d'habitation neuves ou rénovées créées par la SIC et ses partenaires de projet.
Aménagement durable	
Intégrer des principes judicieux d'aménagement durable dans chaque initiative d'aménagement. Recycler ou réutiliser les déchets de démolition ou de construction.	Démontrer des approches visant l'aménagement durable dans les projets de l'entreprise. Faire en sorte qu'au moins 60 % des matériaux provenant de la démolition ne soient pas dirigés vers les décharges.



Annexe D Évaluation du rendement de la SIC pour l'exercice 2005-2006

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE 2005-2006	OBJECTIFS DE RENDEMENT	ÉVALUATION DU RENDEMENT
ACTIONNAIRE / CONSEIL D'ADMINISTRATION		
Exploitation		
<p>Offrir un avantage financier au gouvernement du Canada</p> <p>Veiller au respect de pratiques optimales dans les secteurs non financiers de l'entreprise</p>	<p>Verser des dividendes de 7,5 millions de dollars pour 2005-2006 et de 74,8 millions de dollars pour la période de 2005-2006 à 2009-2010.</p> <p>Effectuer des acquisitions en espèces et des remboursements d'effets à payer au gouvernement de 28,9 millions de dollars pour 2005-2006 et de 74,7 millions de dollars pour la période de 2005-2006 à 2009-2010.</p> <p>Verser des impôts au gouvernement de 3,1 millions de dollars pour 2005-2006 et de 36,6 millions de dollars pour la période de 2005-2006 à 2009-2010..</p> <p>Obtenir un bilan social complet effectué par des spécialistes externes afin de vérifier la validité des pratiques servant à mesurer l'information non financière.</p>	<p>Distributions au gouvernement totalisant 11 millions de dollars pour 2005-2006.</p> <p>Distributions au gouvernement de 12 millions de dollars (6,2 millions de dollars d'acquisitions en espèces et 5,8 millions de dollars en remboursements d'effets à payer).</p> <p>Versement de 5,7 millions de dollars d'impôts fédéraux en 2005-2006.</p> <p>Les suggestions issues du bilan sont la base de mesures devant être mises en vigueur et l'entreprise compte entreprendre un nouveau bilan dans quelques années, pour évaluer les résultats obtenus.</p>



OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE 2005-2006	OBJECTIFS DE RENDEMENT	ÉVALUATION DU RENDEMENT
Bilinguisme		
Veiller à la conformité au plan d'action sur les langues officielles du gouvernement du Canada.	Appliquer le plan de formation de tous les postes bilingues, une fois que ce dernier sera formulé.	La politique de bilinguisme de la SIC a été rigoureusement révisée, puis mise en œuvre pour veiller à mieux respecter le plan d'action du gouvernement.
AFFAIRES / FINANCE		
Rendement financier		
Optimiser la valeur et le rendement financiers	Réaliser un bénéfice net avant impôts de 12,7 millions de dollars pour 2005-2006 et de 148,4 millions de dollars pour la période 2005-2006 à 2009-2010. Réaliser des revenus de 106,6 millions de dollars pour 2005-2006 et de 889,4 millions de dollars pour la période 2005-2006 à 2009-2010. Les prévisions de dépenses d'immobilisations de la SIC, incluant 57,8 millions de dollars de frais d'assainissement environnemental pour 2005-2006 et de 364,6 millions de dollars pour la période 2005-2006 à 2009-2010.	L'entreprise réalisera un bénéfice net avant impôts de 15,7 millions de dollars. L'entreprise réalisera des revenus de 121,8 millions de dollars. Des dépenses d'immobilisations de 68,7 millions de dollars seront engagées.



OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE 2005-2006	OBJECTIFS DE RENDEMENT	ÉVALUATION DU RENDEMENT
Développement des affaires		
<p>Collaborer avec le gouvernement afin d'améliorer le processus de transfert des biens immobiliers.</p> <p>Contribuer à l'accélération du transfert de biens immobiliers</p> <p>Optimiser la croissance de l'achalandage touristique de Tour CN</p>	<p>Les préoccupations et les commentaires de la SIC sont reflétés dans les résultats finals.</p> <p>Hausse de la valeur marchande de départ du portefeuille immobilier, accompagnée d'objectifs et d'indices d'évaluation élaborés en 2005-2006.</p> <p>Accroître l'achalandage global de 5,5% en 2005-2006.</p> <p>L'achalandage hors-saison (de novembre à avril) doit atteindre au moins 27% de l'achalandage global de 2005-2006.</p>	<p>Les préoccupations de la SIC sont abordées dans la solution intérimaire.</p> <p>Grandes étapes franchies en vue d'assurer le suivi des progrès des transferts immobiliers.</p> <p>Prévisions de transferts immobiliers d'une valeur marchande de 12,6 millions de dollars.</p> <p>Prévision de hausse de 1,7% de l'achalandage total par rapport à 2004-2005.</p> <p>Prévision d'un achalandage hors-saison à 25% de l'achalandage global.</p>
Relations avec la clientèle		
<p>Continuer d'améliorer la satisfaction de la clientèle pour les locataires et visiteurs de la Tour CN</p>	<p>Cote minimum de satisfaction de la clientèle globale de 75 % pour les divisions d'exploitation.</p>	<p>D'après deux efforts de recherche trimestriels, la Tour CN est en voie d'atteindre cet objectif.</p>



OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE 2005-2006	OBJECTIFS DE RENDEMENT	ÉVALUATION DU RENDEMENT
COMMUNAUTÉ / PATRIMOINE		
Création d'un patrimoine		
Mettre en œuvre des initiatives patrimoniales	Commémorer le patrimoine des sites de projet de l'entreprise.	Journée en l'honneur des Casques bleus à Calgary – inauguration du parc Buffalo. Inauguration de la statue du Major-Général Griesbach au Village à Griesbach, à Edmonton. Accueil d'une exposition de l'Écomusée du fier monde relatant 50 ans d'histoire de Benny Farm.
Mécénat d'entreprise et appui non financier		
Évaluer les possibilités de dons et de parrainages, et procéder à une sélection.	Dons de mécénat d'entreprise (dons et parrainages) correspondant au maximum à 1 % du bénéfice net avant impôts (175 000 \$), dans le cadre de la politique d'aide philanthropique de l'entreprise.	Contribution de 175 000 \$ à des initiatives de mécénat d'entreprise, incluant une somme de 60 000 \$ pour jumeler les contributions des employés à Centraide.



OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE 2005-2006	OBJECTIFS DE RENDEMENT	ÉVALUATION DU RENDEMENT
RESSOURCES HUMAINES		
Milieu de travail		
<p>Maintenir un milieu de travail positif et sécuritaire, et reconnaître et souligner de façon pertinente le travail des employés.</p> <p>Continuer de mettre l'accent sur l'intégration des programmes de la Tour CN</p>	<p>Maintenir le roulement volontaire du personnel à moins de 5 % dans les divisions immobilières</p> <p>Établir une norme de roulement volontaire des employés non saisonniers de la Tour CN, que l'entreprise utilisera à l'avenir.</p> <p>Accroître l'envergure du programme de santé et de sécurité dans chaque province.</p> <p>Maintenir le programme de succession de la division immobilière et en créer un pour la Tour CN, en mettant l'accent sur les possibilités de développement.</p> <p>Accroître les communications et la rétroaction des employés de la Tour CN, par le biais d'une table ronde des ressources humaines et d'un sondage des employés.</p>	<p>Prévisions de roulement volontaire des employés de 6,6%.</p> <p>La Tour CN étudie actuellement les pratiques comparatives de l'industrie.</p> <p>L'amélioration, la formation, la communication et l'éducation se poursuivent.</p> <p>Amélioration du processus de planification de la succession pour assurer le perfectionnement continu des compétences et pour appuyer la croissance de l'entreprise.</p> <p>Introduction d'une table ronde des ressources humaines, pour améliorer les communications au sein de l'entreprise et la participation au sondage des employés continue de progresser.</p>



OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE 2005-2006	OBJECTIFS DE RENDEMENT	ÉVALUATION DU RENDEMENT
INTÉRÊTS MUNICIPAUX / PROVINCIAUX		
Stimulation économique		
Promouvoir l'aménagement et la construction des sites en temps opportun, et surveiller les activités en fonction des directives de l'entreprise pour mesurer les bénéfices au-delà des dividendes.	Faire passer à 200 millions de dollars en 2005-2006 et à un milliard de dollars pour la période de 2005-2006 à 2009-2010 le total des immobilisations d'aménagement stimulées par la SIC et ses partenaires de projets. Accroître de 1 750 en 2005-2006 et de 8 750 pour la période de 2005-2006 à 2009-2010 le total d'années-personnes d'emploi dans la construction stimulé par la SIC et ses partenaires de projets.	Total accru de 300 millions de dollars, grâce à la construction d'unités d'habitation et d'installations industrielles et commerciales. Total accru de 3 000 années-personnes en 2005-2006.
Objectifs des politiques sociales		
Lorsque approprié, contribuer à l'inclusion de logements subventionner et à d'autres politiques sociales dans le cadre de chaque projet d'envergure	Augmenter de 32 en 2005-2006 et de 160 pour la période de 2005-2006 à 2009-2010 le total d'unités subventionner d'habitation neuves ou rénovées créées par la SIC et ses partenaires de projet.	Hausse de 100 nouvelles unités d'habitation subventionner à Benny Farm, Montréal.



OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE 2005-2006	OBJECTIFS DE RENDEMENT	ÉVALUATION DU RENDEMENT
Aménagement durable		
<p>Intégrer des principes judicieux d'aménagement durable dans chaque initiative d'aménagement.</p> <p>Recycler ou réutiliser les déchets de démolition ou de construction.</p>	<p>Démontrer des approches visant l'aménagement durable dans les projets de l'entreprise.</p> <p>Faire en sorte qu'au moins 60 % des matériaux provenant de la démolition ne soient pas dirigés vers les décharges.</p>	<p>Projet de Benny Farm lauréat du prix Holcim pour le meilleur aménagement durable.</p> <p>Dans les projets de Chilliwack, Calgary et Griesbach de la SIC, plus de 60% des matériaux de démolition n'ont pas été acheminés à des décharges.</p>